



# BUREAU PLENIER

## Lundi 22 janvier 2024 à Lyon & Cournon à 17h30

---

**Président** : Pascal PARENT.

**Présents à Cournon** : Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS, Guy POITEVIN.

**Présent à domicile** : Roland LOUBEYRE.

**Présents à Lyon** : Denis ALLARD, Didier ANSELME, Dominique DRESCOT, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Pascal PEZAIRE, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA.

**Excusés** : Raymond FOURNEL, Daniel THINLOT.

**Assistent à Lyon** : Pierre BERTHAUD, Méline COQUET, Richard DEFAY.

-&-&-&-&-&-&-&-&-&-&-

En préambule, le Président et l'ensemble des membres du Bureau Plénier souhaitent :

- adresser à Bernard ALBAN toutes leurs pensées à la suite de l'hospitalisation de son épouse,
- présenter leurs condoléances à Abtisseem HARIZA et à Naïma GUYARD pour le décès de leur frère.

-&-&-&-&-&-&-&-&-&-&-

### 1. Informations du Président et du Président Délégué.

✓ **Vœux de la LAuRAFoot du 15 janvier 2024 à Lyon.**

Le Président se dit déçu du peu d'invités présents à la cérémonie à Lyon. Cournon avait été plus mobilisateur.

Après discussions, le Bureau Plénier s'interroge sur la pérennisation de cette soirée et/ou la formule choisie. A repenser pour 2025.

✓ **COMEX du 18 janvier 2024.**

- Interrogations sur les PV du BELFA :

Président du District de Seine Maritime et Conseil de l'Ethique ?

Mise en suspens de la subvention au club du FC Villefranche suite à l'appel formulé par 3 clubs de National ?

Aide à l'arbitrage, 75% versés prochainement mais 25% restant versés en fonction de l'atteinte d'objectifs (critères non connus au lancement de l'opération...) ?

- Création d'une Commission dédiée aux anciens internationaux, animée par Philippe DIALLO et dont le vice-Président sera Jean TIGANA, commission qui sera le support opérationnel de l'Association des anciens internationaux français.
- Rapport sur « les procédures de gestion de l'arbitrage à la FFF » présenté par son auteur, Mme Dominique LAURENT, Conseillère d'État honoraire. Ce rapport précise qu'il n'y a pas de système de gestion discriminatoire dans l'arbitrage français mais fait néanmoins plusieurs propositions afin d'en améliorer l'organisation.
- Recrutement à compter du 1er mars 2024 de Mme BOUZOURA Amel en tant que Directrice de l'Engagement. Actuellement, cette personne est Directrice Sponsoring et partenariats à la Française des Jeux.
- Accord a été donné pour un prêt relais au District du Morbihan limité à 2 ans et à un taux de 0 % concernant son changement de siège.
- National : cette compétition est constituée de 9 clubs aidés financièrement par la LFP et de 9 clubs aidés par la FFF. Pour atténuer les effets de cette disparité de traitement, il a été décidé d'accorder une subvention complémentaire de 50 000 € à destination des clubs « amateurs ».
- Mise en place de la VAR approuvée sur les Play off de la D1 Arkema et sur la finale de la Coupe de France Féminine.
- Demande d'autorisation à la FIFA/UEFA pour être Fédération pilote pour la sonorisation de la communication en direct par l'arbitre des décisions de la VAR.
- Jean-Michel AULAS étant vice-Président de la FFF, il ne peut donc plus siéger à la LFP et de ce fait est remplacé par Marc KELLER au CA de la LFP.
- Questionnement sur l'examen de recrutement des agents de joueurs du 23 mars 2023.
- Conciliation du CNOSF refusée pour un club de Paris.
- La réunion des 3 Collèges aura lieu le 4 mai 2024 à Montpellier en lever de rideau de la finale de la Coupe de France Féminine.
- L'aide financière provisoire d'un million d'euros attribuée au développement de l'arbitrage devrait être pérennisée.

✓ **Match Equipe de France Féminine A du 23 février 2024 à Lyon.**

Il faut se mobiliser car à ce jour, peu de billets ont été vendus mais la vente est ouverte jusqu'au 31 janvier et nous sommes à 1 mois de l'évènement.

L'information est à remettre à la Une du site Internet de la LAuRAFoot. Communiquer avec les districts pour que cet article soit bien relayé sur leur site Internet.

Dans le cadre de l'opération « autour des femmes auverhônalpines », Nicole CONSTANCIAS est chargée de recenser le nombre de billets nécessaires. Le Président rappelle qu'il faut faire simple et rapide.

✓ **Match Equipe de France A du 23 mars 2024 à Lyon et Journée Nationale des Bénévoles.**

Outre les bénévoles des districts, Lilian JURY communique la répartition des 15 invités de la LAuRAFoot :

- 3 membres du Conseil de Ligue + Pierre LONGERE, Secrétaire Général de la Ligue
- Sylvie DI IORIO, salariée de la Ligue chargée de cette manifestation
- 2 membres de la C.R. Arbitrage
- 2 membres de la C.R. Coupes
- 2 membres de la C.R. Discipline
- 2 membres de la C.R. Appel
- 2 membres de la C.R. Terrains & Installations Sportives

Pour les districts qui en avaient exprimé le besoin, l'hôtel a été réservé et Lilian JURY communiquera toutes les informations nécessaires aux Présidents de Districts. 15 places de parking ont été commandées pour les minibus et bus qui seront nécessaires pour transporter nos bénévoles ligue/districts.

✓ **Point licences.**

Au 21 janvier 2024, la Ligue enregistre 279 243 licences délivrées contre 256 385 la saison dernière à la même époque ce qui donne une augmentation de 8,92 %.

Toutes les ligues métropolitaines sont en augmentation. La Ligue de Paris-Ile-de-France compte déjà 317 114 licences. La plus « faible » augmentation étant de + 6.35% pour la ligue de Bretagne.

Concernant notre territoire, le détail de l'évolution par catégorie est le suivant :

Libre Masculins Seniors : + 1,54 %  
Libre U14 à U19 Masculins : + 10,39 %  
Libre U6 à 13 Masculins : + 12,50 %  
Libre Masculins (toutes catégories confondues) : + 8,60 %  
Libre Jeunes Féminines : + 16,59 %  
Libre Féminins Seniors : + 5,59 %  
Libre Féminins (toutes catégories confondues) : + 12,91 %  
Futsal : + 9,11 %  
Dirigeant / Volontaires : + 10,21 %  
Arbitres : + 6,52 % (2 646 contre 2 484 l'année dernière).

Encore bravo aux clubs de leur mobilisation pour accueillir cette importante augmentation des licencié(e)s.

✓ **Projet de procès-verbal de la réunion du Conseil de Ligue du 6 janvier 2024.**

Le procès-verbal est distribué à tous pour lecture et sera approuvé lors du Conseil de Ligue du 2 mars 2024.

L'objectif est de diffuser le projet de PV de chaque réunion (de BP et de CL) avant la réunion suivante afin d'éviter erreurs, oublis, redites...

✓ **Réunion au siège de la Région le 17 janvier 2024.**

Cette réunion avait pour objet le Contrat d'Objectifs annuel régional entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les Comités et Ligues Régionales.

Les priorités 2024 pour la Région :

- les équipements sportifs,
- les Jeux Olympiques et les Jeux Olympiques Paralympiques et leur « héritage »,
- les manifestations sportives mais en les critérisant mieux et des délais d'instruction plus longs (4 mois avant),
- les 2 CREPS.

Pour les Ligues et les Comités Régionaux, le contrat d'objectifs doit faire apparaître :

- une **action structurante** pour structurer les ligues et comités sportifs régionaux dans le cadre de leurs missions fédérales et au regard du projet de développement de leur discipline sur tout le territoire régional et les conforter dans leurs rôles de ressource et de coordination
- une **action thématique** pour mettre en place des projets sportifs ponctuels centrés autour des valeurs suivantes : Transmission des valeurs du Sport et des valeurs de la République, Développement territorialisé de la pratique sportive et Diversification des publics
- une **action spécifique** « Les bénévoles et le sport »
- une **aide à l'investissement** pour acquérir du matériel en faveur d'une meilleure pratique sportive

Notre ligue pourra donc porter 1 dossier autour des nouvelles pratiques, des valeurs de la République (article 1 des statuts de la FFF), du dispositif VOR, de la couverture du terrain Futsal sur le site de Tola Vologe, ...

La campagne se déroulera du 12 février 2024 au 11 mars 2024.

Un échange a également eu lieu sur la candidature des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur pour les JO d'hiver 2030 dont chacun s'est félicité.

Le Président, après entretien avec le Conseiller Régional Chargé des Sports Alexandre NANCHI, informe le Bureau Plénier que la Région finançant les permis de conduire des jeunes sapeurs-pompiers, il lui a proposé l'idée du club d'Emblavez Vorey qu'il salue, de financer les permis de conduire de nos jeunes arbitres sous réserve qu'ils s'engagent à rester arbitres 2 ou 3 saisons. Projet à suivre de près.

✓ **Réunion du 30 janvier à 14h00 sur les Jeux Olympiques.**

Le Président est sans nouvelle de la réunion concernant les actions promotionnelles à prévoir dans le cadre des JOP de Paris.

Richard DEFAY fera une relance auprès de la LFA pour en obtenir la confirmation et les informations sur les participants de la FFF.

✓ **Date de l'Assemblée Générale Elective de la LAuRAFoot.**

Après échanges, cette dernière est fixée au samedi 26 octobre 2024 dans le nouvel espace de travail de Tola Vologe.

## 2. **Compétitions – Championnats & Coupes.**

✓ **Point sur les championnats**

Pascal PARENT fait part des informations communiquées par Yves BEGON.

- Matchs remis des championnats seniors masculins :

R1 poule A : 7 matchs en retard dont 1 seul est reprogrammé le 27 janvier 2024.

R1 poule B : 3 matchs en retard dont 1 est reprogrammé le 27 janvier 2024.

R2 poule A : 1 match en retard reprogrammé le 28 janvier 2024.

R2 poule B : 3 matchs en retard dont 1 reprogrammé le 28 janvier 2024.

R3 poule A : 3 matchs en retard non reprogrammés.

R3 poule B : 2 matchs en retard reprogrammés le 27 janvier 2024.

R3 poule C : 2 matchs en retard reprogrammés le 27 janvier 2024.

R3 poule D : 1 match en retard non reprogrammé.

R3 poule E : 1 match en retard reprogrammé le 28 janvier 2024.

R3 poule I : 2 matchs en retard reprogrammés le 27 janvier 2024.

R3 poule J : 1 match en retard reprogrammé le 27 janvier 2024.

Ces reports sont essentiellement dus à l'épisode neigeux (côté ouest) qui a engendré des reports 2 semaines de suite.

Roland LOUBEYRE fait remarquer que certains matchs remis ont été reprogrammés le samedi soir. En cette période hivernale, il serait préférable d'obliger les reprogrammations au dimanche après-midi pour limiter les risques de nouvelles annulations (notamment à cause du gel).

Le Président suggère à Roland LOUBEYRE de proposer pour le futur un texte concernant ce sujet, tout en y associant Jean-Marc SALZA.

En attendant, pour cette saison, le Bureau Plénier fait confiance aux clubs pour trouver des solutions afin de se mettre à jour rapidement. Si toutefois ce n'était pas le cas, ces matchs « anormalement » en retard pourraient se disputer le samedi ET le lundi du week-end de Pâques.

- Matchs remis des championnats jeunes masculins :

U15 R2 poule A : 1 match reprogrammé le 18 février 2024.

U15 R2 poule D : 1 match reprogrammé le 18 février 2024.

U16 R1 poule Promotion : 1 match reprogrammé le 25 février 2024.

U18 R1 poule A : 1 match reprogrammé le 25 février 2024.

U18 R1 poule B : 1 match reprogrammé le 25 février 2024.

U18 R2 poule A : 2 matchs reprogrammés le 25 février 2024.

- Matchs remis des championnats féminins :

U18 F R2 : 1 match retard reprogrammé le 28 janvier 2024.

U18 F R1 : 1 match retard reprogrammé le 28 janvier 2024.

Seniors féminins : tous les matchs reprogrammés soit le 28 janvier, soit le 25 février 2024.

- Matchs remis des championnats Futsal :

5 matchs en retard sont reprogrammés.

✓ **Point sur les Coupes.**

Coupes LAuRAFoot garçons : 32èmes de finale le 28 janvier 2024.

Pierre LONGERE rappelle l'organisation des tirages au sort des 16èmes de finale de la Coupe LAuRAFoot Seniors Masculins et des 8èmes de finale de la Coupe LAuRAFoot Seniors Féminines le lundi 29 janvier 2024 à 19h00 à l'Hôtel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon avec remise des équipements aux clubs.

Tous les membres du Conseil de Ligue sont conviés à cette soirée.

Il informe que la Commission des Coupes a accompagné un club du District de Lyon et du Rhône pour l'organisation de son match en Coupe Nationale Futsal contre un club de D1 Futsal.

Coupe de France :

Félicitations aux clubs de l'Olympique Lyonnais, Le Puy Foot 43 et l'AS Saint-Priest qualifiés pour les 8èmes de finale de la Coupe de France.

Coupe Nationale Futsal :

Félicitations aux clubs de l'Ouverture, GOAL Futsal, ALF Sainte Foy les Lyon, Futsal Vaulx en Velin pour leur qualification.

✓ **Challenges Futsal.**

Challenge Futsal Féminin :

Les ½ finales auront lieu le week-end des 9 & 10 mars sur 3 plateaux :

- Valence

- Saint-Germain Laprade

- Vichy ou Cébazat ?

La finale devrait avoir lieu le week-end des 30 & 31 mars 2024 avec un plateau final de 6 équipes. Lieu à confirmer.

Challenge U18 Masculin Futsal :

Les ½ finales auront lieu le 29 février 2024 avec 12 équipes + 2 équipes de Ligue sur 3 plateaux :

- Annecy avec le club support du Futsal Lac d'Annecy

- Vichy – club support à définir

- Cébazat – à confirmer.

La finale aura lieu le 17 mars 2024 à Unieux sur un plateau final qui regroupera 6 équipes.

La remise d'un trophée est prévue pour les 2 vainqueurs régionaux.

Etat des inscriptions :

- 144 équipes pour le challenge U18 garçons

- 146 équipes pour le challenge Seniors féminins

Bravo pour cette participation qui fait oublier les débuts malheureux de la saison dernière.

### 3. **Point financier.**

✓ **Point sur le relevé n° 2.**

Lilian JURY explique qu'à ce jour la Ligue est passée à un retrait de points fermes à 2 vitesses :

- Pour certains, des points fermes à hauteur de 4 points pour les clubs qui se sont acquittés du relevé N° 1.
- Les clubs qui ont un retrait de 9 points fermes sont les clubs qui ne se sont pas acquittés du relevé N°1, les points avec sursis s'étant alors ajoutés.

Les notifications ont été envoyées aux clubs dès aujourd'hui et en fin de semaine la liste des équipes à sanctionner figurera dans le procès-verbal de la Commission des Règlements.

Pour rappel, la prochaine échéance est le 31 janvier 2024 (J+60) et les clubs peuvent se voir sanctionner de 6 points fermes supplémentaires.

La liste à jour des équipes sera adressée aux Présidents de Districts.

#### 4. Groupe de travail FACE.

##### ✓ Point sur le questionnaire à envoyer aux clubs.

Le Président fait lecture du projet de questionnaire qui pourrait être adressé aux clubs avec une réponse souhaitée pour le 29 février 2024 afin que de pouvoir faire une synthèse des avis et proposer, le cas échéant, les modifications nécessaires de nos règlements lors de l'Assemblée Générale de la Ligue en juin 2024.

Par ce sondage, sous la forme simple d'un « Google Forms », la ligue souhaite recueillir l'avis des clubs sur les pistes de réflexion suggérées par le groupe de travail après une première consolidation des différentes idées émises.

Les réponses seront pondérées en fonction de la situation géographique du club répondant (« prime » à l'éloignement).

Après discussions, le Bureau Plénier valide le questionnaire qui portera sur les points suivants :

- 1/ Assemblées Générales de la LAuRAFoot
- 2/ Convocations en Commission de Discipline ou d'Appel Disciplinaire
- 3/ Réunions de rentrée
- 4/ Constitution des poules
- 5/ Calendriers

#### 5. Point juridique.

- Demande de conciliation formulée par le club de **Futsal Bourget United** auprès du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Audience fixée au 30 janvier 2024.

- Appel de l'**US Blavozy** contre la Commission Régionale de Mutations. Le CNOSF les a logiquement déboutés de leur recours.

- Appel de l'**US Viriat** contre la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football.

Le Président ayant reçu un mail du président du club à ce sujet lui répondra directement.

## 6. Questions ou points divers.

- ✓ **Pierre LONGERE : validation de la date de la finale régionale « Beach Soccer » : le dimanche 30 juin 2024.**

Le Bureau Plénier valide cette date et sollicite la ville de Vichy pour l'organisation de cette finale.

- ✓ **Finales Régionales du Festival Foot U13 Pitch le 4 mai 2024**

Une réunion d'organisation est prévue mercredi 6 mars à 18h00 au siège de l'US Feurs.

- ✓ **Joël MALIN : indemnités kilométriques des salariés.**

A la lecture de la newsletter fédérale RH de décembre 2023, Joël MALIN s'interroge sur la conduite à tenir.

Ce sujet ainsi que celui de l'assurance auto-mission des salariés et des élus seront évoqués au cours du prochain Collège des Présidents pour connaître les usages de chaque instance et voir s'il serait possible d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire.

- ✓ **VOR (Vert – Orange – Rouge).**

Dispositif pour aider au recrutement de nouveaux arbitres et bénévoles. Un mail sera adressé aux clubs fin février 2024 pour éviter trop de télescopage entre toutes les communications actuelles, notamment le questionnaire FACE.

En attendant, le Président rappelle que les Districts doivent désigner un référent pour le projet VOR.

- ✓ **District du Cantal – FAF A Emploi.**

Didier ANSELME informe le Bureau Plénier qu'à la demande de Thierry CHARBONNEL, Président du District, il dispensera une formation sur le FAF A Emploi dans le Cantal le 31 janvier 2024 après-midi.

- ✓ **Richard DEFAY : E-foot.**

Des non-licenciés ayant participé à des précédentes éditions seraient intéressés pour concourir à cette nouvelle édition.

Avec l'accord du Bureau Plénier, ces derniers pourront demander une licence Foot Loisir directement à la ligue.

- ✓ **Réunion IEFF mercredi 30 janvier 2024.**

Le Président rappelle que cette réunion aura lieu toute la journée sur le site de Tola Vologe.

- ✓ **Opération « du stade à l'emploi » - Joël MALIN.**

Joël MALIN revient sur la réunion organisée par la DRAJES le matin-même. Il précise qu'une opération par ligue sera subventionnée. Cette manifestation consiste à créer des échanges entre des demandeurs d'emploi et des chefs d'entreprise pour déboucher dans le meilleur des cas sur des embauches.

La possibilité est donnée aux instances d'en organiser d'autres. Des aides financières peuvent être demandées à la DRAJES, la Région, etc...

Une information fédérale doit nous parvenir dans les prochaines semaines sur ce sujet.

- ✓ **Informations de Pierre BERTHAUD.**

- Remise du Label au club du FC Bourgoin Jallieu, jeudi 4 avril en soirée à Bourgoin Jallieu.

En attente d'information pour la remise au club de Chandieu Heyrieux 69.

- La finale régionale du Critérium National Foot en Marchant ne pouvant pas être organisée le 5 mai 2024 à Feurs à la suite des finales régionales du Festival Foot U13 Pitch, il conviendra de chercher un autre site d'accueil.

## - Critérium régional U13

La ligue a connaissance de l'ensemble des équipes qualifiées à l'exception de celles du district de Drôme-Ardèche. Pour le district de l'Isère, il y a une incertitude avec 2 clubs (en attente de la décision de la commission de discipline).

Après discussions, le Bureau Plénier valide le règlement de ce critérium pour la saison 2023/2024 :

### **ARTICLE 1 – PRESENTATION**

La Ligue organise sur la 2ème partie de saison une épreuve intitulée « Critérium Régional U13 » qui se dispute selon les règles du Foot à 8. Aucun classement ne sera établi et aucun titre de « Champion » ne sera décerné.

### **ARTICLE 2 – LES EQUIPES**

64 équipes représentant les 11 Districts seront retenues - sur proposition de ceux-ci - pour disputer cette épreuve à savoir :

AIN : 4 clubs

ALLIER : 4 clubs

CANTAL : 2 clubs

DROME-ARDECHE : 6 clubs

ISERE : 8 clubs

LOIRE : 9 clubs

HAUTE-LOIRE : 4 clubs

LYON ET RHONE : 12 clubs

PUY-DE-DOME : 6 clubs

SAVOIE : 3 clubs

HAUTE-SAVOIE PAYS GEX : 6 clubs

### **ARTICLE 3 – CALENDRIER ET HORAIRE DES RENCONTRES**

Les rencontres se dérouleront de mars à juin aux dates fixées par le Conseil de Ligue dans son calendrier général. L'horaire légal des rencontres sera le samedi à **14h30**.

**L'horaire autorisé se situe le samedi entre 11h00 et 16h00 (inclus) par pas de 30 minutes.**

Toute modification est gérée par l'application de l'article 31 des Règlements Généraux de la Ligue.

**En cas de déplacement supérieur à 100 kms (aller), l'équipe qui se déplace pourra refuser un horaire autorisé. Dans ces conditions, c'est l'horaire légal qui sera appliqué.**

### **ARTICLE 4 – DEROULEMENT DES RENCONTRES**

Dans chaque poule, les équipes disputeront 7 rencontres (Match Aller simple).

La durée d'un match est de deux fois 30 minutes avec pause coaching de 2 minutes toutes les 15 minutes.

### **ARTICLE 5 – EQUIPES ET PARTICIPATION**

Le Critérium Régional U13 est ouvert à tous les licencié(e)s U13 et U12.

Chaque équipe peut présenter 8 joueurs (dont un gardien de but) + 4 remplaçants dûment licenciés. 3 joueurs U11 et U11F maximum peuvent participer dans cette catégorie.

Les U14F peuvent également évoluer en Critérium Régional U13.

Tous les joueurs participent aux rencontres (égalité de temps).

Application de l'article 160.c des Règlements Généraux FFF concernant le nombre de joueurs "Mutation" pouvant figurer sur la feuille de match.

### **ARTICLE 6 - ENCADREMENT**

Les équipes participant au Critérium Régional U13 sont tenues de s'assurer les services d'un éducateur titulaire, a minima, de l'attestation de formation U13 du **CFF2 ou être titulaire du CFI U10-U13 ou être en formation pour un Diplôme Fédéral (REF ou coach jeunes)**.

### **ARTICLE 7 - ARBITRAGE**

L'arbitrage sera effectué par un bénévole licencié choisi par tirage au sort à la pièce ou par accord entre les deux clubs.

Les arbitres-assistants seront les remplaçants des deux équipes.

**ARTICLE 8 – FEUILLES DE MATCH**

L'établissement d'une FMI pour ces rencontres est recommandé.

A défaut, une feuille de match papier doit être remplie avant le début du match et transmise par le club recevant en la scannant via FOOTCLUBS le dimanche avant 20h00.

**ARTICLE 9**

Les cas non prévus par les articles ci-dessus seront tranchés par les Commissions compétentes de la Ligue, conformément aux Règlements Généraux de la Ligue.

-∞-∞-∞-∞-∞-∞-∞-∞-∞-∞-

La séance est levée à 20H10.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE